****

**WEDNESDAY CLUB**

**Application Pack 2024-2025**

Dear Parents,

We would like to thank you for your application and interest in our establishment. This application pack includes the following information :

1. How to Apply
2. Wednesday Club Registration Form (Pages 2-3)
3. School Authorisation Forms (Page 4)
4. Terms Dates (Page 5)
5. General and Financial Conditions (Page 6)
6. Authorization for Image Capture and Distribution (Page 7)
7. Wednesday Club Fees (Page 8)
8. Règlement Intérieur (Page 9-18)

Please make sure to carefully read this entire document before completing the Registration Form.   
  
For any further information, do not hesitate in contacting us by phone at:

+33 1 43 33 00 07 (Office) / +33 7 68 12 95 31 (Mobile)  
or by email: [office@rainbowschoolparis.com](mailto:office@rainbowschoolparis.com)

We look forward to receiving your application and documents.

Sincerely,  
  
Bénédicte Lartigue Vaissade  
Founder & Principal

**How to Apply**Please submit the following documents:

* Completed Application Pack
* 1 Photo of the Child (attached to the square on the next page that says photo)
* Copy of Birth Certificate or Passport
* Livret de Famille / Family Book (if applicable)
* Vaccination History
* School Insurance (Assurance Activités Extrascolaires)
* 80 € non-refundable application fee (only for first time applicants)

**Registration Form**

****

ENTRY FOR YEAR: Choose an item.

**Term:**

**1st term** (September- December) **2nd term** (January-March) **3rd term** (April-June)

Morning only  Afternoon only  Full Day

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Student | | | |
| First Name | Click or tap here to enter text. | Gender / Pronouns | Choose an item. |
| LAST NAME | Click or tap here to enter text. | Plase of Birth | Click or tap here to enter text. |
| Date of Birth | Click or tap to enter a date (e.g. day-month-year) | Child’s Local Address | Click or tap here to enter text. |
| Nationality(ies) | Click or tap here to enter text. | Languages Spoken at Home | Click or tap here to enter text. |
| Level of English | Choose an item. | Level of French | Choose an item. |
| Other Language | Click or tap here to enter text. | Level of Other Language | Choose an item. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Parent/Legal Guardian | | Parent/Legal Guardian | |
| Relation to Child | Click or tap here to enter text. | Relation to Child | Click or tap here to enter text. |
| First Name | Click or tap here to enter text. | First Name | Click or tap here to enter text. |
| LAST NAME | Click or tap here to enter text. | LAST NAME | Click or tap here to enter text. |
| Gender / Pronouns | Choose an item. | Gender / Pronouns | Choose an item. |
| Email | Click or tap here to enter text. | Email | Click or tap here to enter text. |
| Address | Click or tap here to enter text. | Address | Click or tap here to enter text. |
| Mobile Number | Click or tap here to enter text. | Mobile Number | Click or tap here to enter text. |
| Telephone (prof.) | Click or tap here to enter text. | Telephone (prof.) | Click or tap here to enter text. |
| Occupation | Click or tap here to enter text. | Occupation | Click or tap here to enter text. |
| Employer in France | Click or tap here to enter text. | Employer in France | Click or tap here to enter text. |

Known allergies or medical condition: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Last school (if applicable): Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Country/City: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Dates attended and grades: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Does the child have any special needs? Please explain: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Religion: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Special dietary needs: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Family situation (tick where applicable):

Parents living together  Divorced  Widowed

Separated  Remarried  Married

Other: Specify here.

Siblings:  
Name:Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Gender/Pronouns: Choose an item. Age: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Name:Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Gender/Pronouns: Choose an item. Age: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Conditions of entry

I hereby apply for the admission of my child to Make A Rainbow:

* + - * I enclose the non-refundable application fee of 80€ to cover the cost of processing my child’s application. I understand that this fee does not imply acceptance of my child to the Club.
* I understand that the school decides the placement of my child after an evaluation and/or trial period in the Club.
* The Principal reserves the right expel any child from the Club.
* I agree to my child leaving the school premises when accompanied by trained staff, e.g. outings and field trips.
* I agree that in event of an emergency my child will be taken to the nearest hospital.

Signed at (location): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ On (date): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Mandatory signatures of both** parents with parental authority or legal guardian, preceded by the words "*read and approved*":

Parent: Parent: Legal Guardian:

**Emergency & Authorised Child Pick-up Information**

**Child’s Name:** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  
  
  
These contacts, in addition to Parent(s), are permitted to pick up my child:

Emergency Contact

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Name | Click or tap here to enter text. | Relation to Child | Click or tap here to enter text. |
| Daytime Phone | Click or tap here to enter text. | Mobile | Click or tap here to enter text. |

Child’s Doctor

|  |  |
| --- | --- |
| Name | Click or tap here to enter text. |
| Daytime Phone | Click or tap here to enter text. |

Authorized Child Pick-Up

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Name | Click or tap here to enter text. | Relation to Child | Click or tap here to enter text. |
| Daytime Phone | Click or tap here to enter text. | Mobile | Click or tap here to enter text. |

Authorized Child Pick-Up

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Name | Click or tap here to enter text. | Relation to Child | Click or tap here to enter text. |
| Daytime Phone | Click or tap here to enter text. | Mobile | Click or tap here to enter text. |

|  |
| --- |
| I have read the emergency contact & authorised child pick-up information and agree to abide thereby.  Signed at (location): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ On (date): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Mandatory signatures of both** parents with parental authority **or** legal guardian, preceded by the words "*read and approved*":  Parent: Parent: Legal Guardian: |

**Term Dates 2024-2025**

|  |  |
| --- | --- |
| **Term 1: September – December 2024** | |
| 4th September | 6th November |
| 11th September | 13th November |
| 18th September | 20th November |
| 25th September | 27th November |
| 2nd October | 4th December |
| 9th October | 11th December |
| 16th October | 18th December |

|  |  |
| --- | --- |
| **Term 2: January – March 2025** | |
| 8th January | 12th February |
| 15th January | 5th March |
| 22nd January | 12th March |
| 29th January | 19th March |
| 5th February | 26th March |

|  |  |
| --- | --- |
| **Term 3: April – June 2025** | |
| 2nd April | 28th May |
| 9th April | 4th June |
| 30th April | 11th June |
| 7th May | 18th June |
| 14th May | 25th June |
| 21st May | 2nd July |

**General and Financial Conditions**

**Admission and Financial Policies**

1.1 Enrolment of New Students

The enrolment of a new student is confirmed by payment of:

1. The application fee to be paid at the time of the application
2. Payment of the Wednesday club fee
3. Completed pack form
4. School insurance certificate

1.2 Arrival During the Course of the Year

For students enrolling during the school year, Wednesday fees will be invoiced depending on the student’s arrival date.

**Financial Conditions**

2. Wednesday Club fees

All fees must be paid for on the first day of each semester and that one semester notice in writing is required before the removal of my child. The school will not refund any part of the Wednesday Club fees if a child leaves before the academic semester finishes. There will be no reduction in the fees for any absence, e.g. holidays or sickness.

In the event of fees not being paid, Make A Rainbow has the right to terminate your child’s place and offer it to another child.

|  |
| --- |
| I have read the general & financial conditions information and agree to abide thereby.  Signed at (location): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ On (date): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Mandatory signatures of both** parents with parental authority **or** legal guardian, preceded by the words *"read and approved":*  Parent: Parent: Legal Guardian: |

**Autorisation de Captation et de Diffusion de l’Image**

This document is issued in French. For the English version, you can access a read-only copy here [www.rainbowschoolparis.com/policiesandprotocols](http://www.rainbowschoolparis.com/policiesandprotocols).

*La loi impose aux établissements scolaires de solliciter une autorisation chaque fois que ces derniers, par le biais des instituteurs et enseignants, souhaitent photographier et/ou filmer les élèves dans le cadre des activités scolaires et extra scolaires.*

*Si vous préférez ne pas remplir cet imprimé, aucune prise de vue de votre enfant ne sera effectuée, ce dernier n’apparaîtra sur aucun support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.).*

**Description du projet pédagogique dans le cadre duquel la présente autorisation est requise :** *Activités en classe et dans l’école avec tout le personnel de Make A Rainbow.*

Scolarisé(e) les mercredis aux activités du Wednesday Club (92), déclare autoriser Make A Rainbow à :

1. Photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre de l’activité scolaire ou extra-scolaire visée par le projet pédagogique décrit supra, et ce, dans la limite maximale d’un an suivant l’année suivant l’année en cours.
2. Reproduire et diffuser en partie ou en totalité ces images sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, site internet de Rainbow School Paris etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connus et à venir.

Cette autorisation est consentie avec les réserves suivantes (\*Sélectionnez les options applicables) :

* Floutage du visage ; (\*)
* Image de groupe exclusivement ; (\*)
* Pas de mention du nom ; (\*)
* Pas de mention du prénom. (\*)

Cette autorisation est refusée.

**Il est entendu que Make A Rainbow s’engage sur les points suivants :**

* Les images ou vidéos ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé.
* La photographie, la vidéo de même que la légende les accompagnant le cas échéant, ne pourront porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l’enfant.
* En aucun cas, Make A Rainbow ne cédera les images à des tiers.
* Quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, il n’y aura aucune rémunération de ou par Make A Rainbow pour l’utilisation des images.
* Faire suite à la demande d’exercice du droit à l’oubli de l’enfant dont l’image ou la voix figurerait sur les supports ou captations concernés.

A toutes fins utiles, Make A Rainbow précise que sa responsabilité ne saurait être engagée s’agissant de l’utilisation par des tierces personnes[[1]](#footnote-2), de l’image de votre enfant, à laquelle vous auriez préalablement consentie.

|  |
| --- |
| J'ai pris connaissance des conditions de la captation et diffusion de l’image et je m'engage à les respecter.  Fait à :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  ***Signatures obligatoires des deux***parents titulaires de l’autorité parentale ou du tuteur légal, précédée (s) de la mention *« lu et approuvé » :*  Parent : Parent : Le tuteur légal : |

**Wednesday Club fees**

# 2024-2025

September – December

Term1 (14 Wednesdays)

Morning (8:45-12) : 938 €

Afternoon (13-18:30) : 1 246 €

Full day (8:45-18:30) : 1 652 €

January-March

Term2 (10 Wednesdays)

Morning (8:45-12) : 670 €

Afternoon (13-18:30) : 890 €

Full day (8:45-18:30) : 1 180 €

April-July

Term3 (12 Wednesdays)

Morning (8:45-12) : 804 €

Afternoon (13-18:30) : 1 068 €

Full day (8:45-18:30) : 1 416 €

5% Discount for Siblings

**Règlement Intérieur**

**Année scolaire 2024-2025**

*This legal document is issued in French. For the English version, you can access a read-only copy here* [*www.rainbowschoolparis.com/policiesandprotocols*](http://www.rainbowschoolparis.com/policiesandprotocols)*.*

**Préambule**

Le présent document régit le fonctionnement du Wednesday Club au sein de Make A Rainbow.

Le règlement intérieur sera régulièrement revu et révisé pour s'adapter à l'évolution des besoins et des défis de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur permet de mettre en place les règles de vie collective, de civilité et de comportement au sein de l’établissement pour l’ensemble de la communauté de Make A Rainbow.

Ce document vise à prendre toutes les mesures préventives pour éviter les incidents, accidents et atténuer la gravité de ceux-ci. Il a aussi pour objectif de déterminer les relations et les comportements indispensables pour le bon fonctionnement de l’établissement.

Make A Rainbow est une communauté éducative dont le fonctionnement et les règles permettent à chacun de vivre en harmonie dans un climat sécurisant de travail, de sérieux, de respect mutuel et de coopération.

**Article 1 – Inscription au Wednesday Club**

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. Les parents sont encouragés à s'inscrire avant le mois de janvier pour l'année scolaire suivante, car le nombre de places est limité.

L’admission au sein de Make A Rainbow se fait en plusieurs étapes, à savoir :

1. **Visite** du Wednesday Club en français ou en anglais. La visite permet de découvrir les salles de classe, les espaces d'apprentissage et de rencontrer des enseignants de Make A Rainbow. A titre d’information, les visites de groupe ont lieu les mercredis à 9h30. À l’issue de la visite, un dossier d’inscription est remis et sera à remplir et à renvoyer.
2. **Analyse du dossier** d’admission et des documents complémentaires fournis par la famille de l’enfant (pièce d’identité, preuves de vaccinations, etc.).
3. L’admission est confirmée par **un mail**.

Les frais d’inscription (80€ T.T.C.) sont facturés à ce moment-là. Une fois le règlement des frais d’inscription, la place de l’enfant est réservée. Les frais d’inscription ne sont pas remboursables.

À noter, le nombre de places est limité à 15 élèves par groupe.

**Une image contenant texte, Police, capture d’écran, algèbre

Description générée automatiquement**

**Article 2 – L’accès au Wednesday Club et ponctualité**

L’accès au Wednesday Club est réservé aux élèves inscrits, à leurs parents, au personnel et aux personnes autorisées par le chef d’établissement.

L’établissement est fermé pendant les ateliers. Toute personne souhaitant entrer dans l’établissement doit s’annoncer par l’intermédiaire de l’interphone. Un membre de l’équipe viendra ouvrir la grille.

L’établissement ouvre ses portes à 8h45 le matin. L’accueil se fait de 8h45 à 9h00 dans chacune des classes. Les ateliers débutent à 9h00.

La sortie des ateliers se fait de 12h00 à 12h10 pour les enfants qui sont présents uniquement la matinée et entre 16h30 et 18h30 pour les enfants qui sont présents le mercredi après-midi.

À la sortie des ateliers, les parents peuvent venir chercher leur enfant à l’intérieur de l’établissement.

Les parents et les élèves qui arrivent après 9h00 doivent se présenter au bureau de l'établissement où ils recevront un bulletin de retard à signer par le parent. Ces fiches de retard seront apposées dans le registre de présence. Si un élève reste après 18 h 30 (12 h 10 le mercredi matin) des frais seront facturés à la famille.

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Ne pas rentrer dans l'établissement avant les heures d'ouverture * Être présents avant 9h00, le début des ateliers * Se laver les mains avant de s’installer en classe * Ne pas ressortir de l’établissement ou de la classe sans l’autorisation de l’équipe enseignante. | **Les parents s’engagent à** :   * Veiller à ce que les enfants ne soient pas seuls devant l'établissement avant les heures d'ouverture ; * Veiller à ce que les enfants soient présents avant les heures de début des cours * Veiller à être à l’heure aux heures d’entrée et de sortie de l’établissement * Veiller à ne pas perturber la circulation devant l’établissement (stationnement gênant, etc.) |

**Article 3 – AFTERSCHOOL – Garderie**

Make A Rainbow propose une garderie optionnelle les mercredis à la fin des ateliers de 16h30 à 18h30.

**Article 4 – Vie scolaire**

4.1 Pick up autorisation

Dans le dossier d’inscription, les familles renseignent les personnes autorisées à venir chercher leur enfant au Wednesday club.

Si les parents souhaitent ajouter une personne à cette liste, durant l’année scolaire, ils devront contacter Make A Rainbow par e-mail (office@rainbowschoolparis.com), afin de renseigner l’identité, le numéro de téléphone et fournir une pièce d’identité de la personne à ajouter.

* 1. La tenue

Les tongs ne sont pas autorisées au Wednesday Club, pour des questions de sécurité.

Les chaussures lumineuses sont interdites.

* 1. Marquage des vêtements & matériel

Il est obligatoire de marquer les affaires personnelles au prénom de l’élève, à savoir vêtements et matériel (gourdes, lunchbox, etc..). L’équipe éducative décline toute responsabilité en cas de perte ou d’échange de vêtements ou de matériel personnel.

* 1. Accessoires, maquillage & vernis

Il est rappelé aux élèves que les accessoires et le vernis à ongles sont interdits, sauf à des fins religieuses ou culturelles.

* 1. Poux

Chaque année, il y a des cas de poux. L’ensemble des familles du Wednesday Club est informé. Il est indispensable de vérifier méticuleusement la tête des enfants et de procéder à un traitement adéquat pour éradiquer les poux et les lentes. Il est fortement conseillé que les cheveux longs soient attachés.

4.6 Sorties au parc

Plusieurs fois dans l’année l’école organise des sorties scolaires au parc adaptées et en relation avec les apprentissages. Cela fait partie intégrante du projet éducatif de l’école.

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Porter une tenue adaptée à la saison et la température * Prendre soin de ses affaires et les ranger afin de ne pas les perdre * Respecter les affaires et biens d’autrui | **Les parents s’engagent à :**   * Veiller à ce que leur enfant porte une tenue adaptée à la saison, la température (et une tenue de rechange pour les enfants de moins de 6 ans). * Annoter le prénom de leur enfant sur les vêtements et le matériel scolaire * Examiner méticuleusement les cheveux de leur enfant en cas de poux et prendre les mesures nécessaires pour les éradiquer. * Autoriser leur enfant à quitter les locaux de l’école lorsqu’il est accompagné par un ou plusieurs membres de l’équipe éducative, par exemple lors de sorties au parc. |

**Article 5 – Relations familles - Wednesday Club**

Le Wednesday Club est un lieu de socialisation, de vie collective, qui implique l’acceptation des règles de fonctionnement (horaires, politesse et respect des personnes qui y travaillent). Le dialogue et l’échange sont privilégiés pour gérer toutes situations.

Les relations parents / enseignants / administration de l’établissement doivent être cordiales et respectueuses.

Il est indispensable de traiter, de manière appropriée, le personnel de Make A Rainbow (enseignants et administratifs) lors de demande de renseignement sur le comportement des enfants.

Les familles peuvent demander des rendez-vous avec les enseignants et/ou la direction.

La direction demande un rendez-vous auprès des familles si une situation nécessite un temps d’échange approfondi.

La communication est indispensable pour construire un vrai partenariat entre Make A Rainbow et les parents et contribuer à améliorer l’expérience d’apprentissage des élèves.

Les responsables légaux doivent signaler les modifications de coordonnées (adresse, numéro de téléphone, mail) ou changements familiaux ***dans les plus brefs délais*** à l’administration.

**Le respect de ces règles est essentiel au bon fonctionnement du Wednesday Club.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Respecter les autres enfants et les adultes ; * Parler et agir correctement avec les camarades et les adultes ; * Ne participer à aucune forme de violence (intimidation, moqueries, brimades ou jeux dangereux) ; * Faire appel à un adulte en cas de problème ; * Inclure tous les élèves durant les jeux, activités, etc… ; * Travailler de manière constructive lors de travaux de groupe. | **Les parents s’engagent à** :   * Communiquer toute préoccupation à propos de son enfant à un membre de l’équipe éducative. * En cas de conflit, toute intervention auprès d'un enfant ou d'un parent dans l'enceinte de l'établissement ou sur les réseaux sociaux de l’établissement, est interdite ; * Echanger de façon constructive, respectueuse envers l’ensemble de communauté (les autres parents, les élèves et l’équipe éducative) ; * Veiller à ne pas faire preuve d’agressivité, d’humiliation ou de manque de respect ; * Informer Make A Rainbow de tout changement de situation pouvant exercer une influence sur l’enfant (déménagement, grossesse, deuil, etc…) ; * Se positionner comme partenaire de Make A Rainbow pour le bien-être de l’enfant ; * Se montrer disponible pour échanger avec l’équipe éducative (rendez-vous, échange téléphonique, mail, etc.). |

**Article 6 – Respect du matériel et des locaux**

Le matériel du Wednesday Club et les livres confiés aux familles doivent être entretenus avec soin.

Les enfants doivent se présenter chaque matin, avec le matériel demandé.

Les locaux sont nettoyés quotidiennement avec soin par le personnel, les élèves et enseignants sont responsables des lieux et du matériel.

En cas de dégradation de matériel, livres, objets ou locaux par un élève, les parents peuvent se voir facturer des frais éventuels. La facturation sera basée sur le coût réel, incluant les frais de main d’œuvre.

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Respecter le matériel, celui du Wednesday Club et de ses camarades * Apporter leur matériel (tenue adaptée, gourde, etc.) | **Les parents s’engagent à** :   * Veiller à ce que leur enfant respecte leur matériel, celui du Wednesday Club et celui de leur camarade * Veiller à ce que les enfants aient leur matériel (tenue adaptée, gourde, etc.). |

**Article 7 - Santé et sécurité**

7.1 Protocole de santé

La santé et la sécurité au sein de l’établissement constituent une préoccupation constante de l’ensemble de l’équipe.

Make A Rainbow met en place des politiques et des procédures nécessaires qui doivent être respectées et appliquées par les parents et les élèves.

Protocole en cas d’incident :

* En cas d’incident constaté au sein de l’établissement durant les heures d’ateliers (pauses dans la journée incluses) ou d’afterschool, l’élève sera orienté vers l’administration pour une prise en charge individuelle ;
* Assurer les soins nécessaires[[2]](#footnote-3) aux élèves ou prévenir les secours si la situation le nécessite ;
* L’administration / un enseignant avise les parents en cas incident.
* Si l’incident est mineur, les parents seront informés en fin de journée, lors de la sortie des classes. Autrement, les parents seront informés dès que possible, par téléphone ou par mail.

En cas d’urgence, l’enfant sera transporté par les secours à l’hôpital le plus proche.

Protocole en cas d’enfant malade au Wednesday Club (durant les ateliers, les récréations ou l’afterschool):

* L’enfant sera accompagné dans le bureau pour un temps d’observation. L’administration lui prendra la température pour vérifier qu’il n’ait pas de fièvre.
* Après observation, si l’enfant ne se sent pas mieux et ne peut pas retourner en classe, l’administration contacte la famille. La famille doit venir chercher l’enfant malade au plus tôt (**maximum 1 heure**).
  1. Sécurité : prévention

Le chewing-gum est interdit dans l’établissement.

Les jeux violents et les objets dangereux sont interdits dans l’établissement.

Aucun jouet ne doit être amené par les élèves au sein de l’établissement, sauf autorisation exceptionnelle de l’équipe enseignante, pour un projet spécifique.

L’utilisation de portable ou d’objets connectés est soumis à restrictions.

Tout objet interdit sera pris à l’enfant et rendu à la famille avec rappel du règlement.

**L’équipe éducative décline toute responsabilité en cas de perte, dégradation ou échange de biens personnels.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Respecter les mesures et restrictions liées au protocole sanitaire pouvant être mis en place * Ne pas jouer à des jeux violents * Circuler calmement dans l’établissement (couloirs, escaliers, etc.) et ne pas escalader la grille, les murs. * Ne pas griffer, mordre, taper d’autres enfants ou l’équipe. * Ecouter les consignes données * Respecter ses camarades | **Les parents s’engagent à** :   * Respecter les mesures et restrictions liées au protocole sanitaire pouvant être mis en place * Avertir Make A Rainbow de toutes les informations relatives à l’état de santé de l’enfant et à ses pathologies, allergies, PAI. * En cas de PAI, celui-ci doit être renouvelé chaque année. * Si l’enfant présente des symptômes d’une maladie ou de la fièvre, d’éviter de l’emmener au Wednesday Club * Veiller à ce que l’enfant ait une bonne hygiène corporelle. Il est fortement conseillé que les ongles des enfants soient coupés courts et entretenus régulièrement * En cas de maladie contagieuse contractée par l’élève ou un membre de sa famille, informer au plus vite l’administration. Et ne pas mettre son enfant au Wednesday Club. Le retour de l’enfant est conditionné à l’envoi/la remise d’un certificat médical prouvant son rétablissement * Venir chercher son enfant malade, après avoir été contacté par l’établissement, dans les **plus brefs délais** et au plus tard dans **un maximum de 1h00.** |

**Article 8 - Comportement**

Le Wednesday Club est un lieu de vie où le respect des autres et le respect de soi-même sont essentiels. L’élève qui ne respecte pas le règlement de Make A Rainbow sera sanctionné. Toute sanction doit être prise au sérieux et nécessite un dialogue élève-parents.

Lorsqu’un enfant a un comportement difficile, des solutions sont cherchées en priorité dans la classe ou, exceptionnellement et temporairement, dans une ou plusieurs autres classes. L’élève n’est pas laissé seul sans surveillance. Dans le cas de difficultés particulièrement graves ou récurrentes, affectant le comportement de l’élève au Wednesday Club, sa situation sera examinée avec les parents et l’équipe pédagogique.

En cas de non-respect du règlement, des sanctions individuelles peuvent être prises après un échange avec l’élève. L’enfant doit réfléchir sur son comportement et prendre conscience des conséquences de ses actes en fonction de son âge, sa maturité et son développement.

Les sanctions sont données, en fonction de la gravité de l’acte et de l’âge de l’enfant et peuvent être :

* Excuses orales ou écrites
* Engagements pour améliorer le comportement
* Exclusion ponctuelle d’un cours
* Rappel à l’ordre écrit
* Echange avec la famille
* Renvoi

La sanction pourra aller jusqu’à une exclusion de l’élève, en particulier, si son comportement met en danger le reste des élèves ou atteste de la non-adhésion à la philosophie de Make A Rainbow.

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Respecter les autres enfants et les adultes * Utiliser un niveau de langage approprié * Ne pas utiliser de vocabulaire grossier ou familier, irrespectueux (gros mots, insultes, etc.) * Parler et agir correctement avec les camarades et les adultes. * Ne participer à aucune forme de violence (intimidation, moqueries, brimades ou jeux dangereux) * Faire appel à un adulte en cas de problème * Inclure tous les élèves durant les jeux, activités, etc. * Travailler de manière constructive lors de travaux de groupe * Se déplacer en silence dans l’établissement * Respecter le travail des autres enfants et des adultes | **Les parents s’engagent à** :   * Ne jamais encourager la violence sous aucune forme * Ne pas utiliser de vocabulaire grossier ou familier, irrespectueux (gros mots, insultes, etc.) * Respecter les sanctions et faire confiance à l’équipe éducative * Encourager et appliquer les règles de vie au sein du Wednesday Club, dans la sphère familiale, pour une meilleure compréhension et cohésion pour l’enfant * Echanger de façon constructive, respectueuse envers l’ensemble de communauté (les autres parents, les élèves et l’équipe éducative) * Veiller à ne pas faire preuve d’agressivité, d’humiliation ou de manque de respect * Prévenir l’équipe éducative si son enfant se sent en difficulté * Se positionner comme partenaire de l’établissement pour le bien-être de l’enfant * Se montrer disponible pour échanger avec l’équipe éducative (rendez-vous, échange téléphonique, mail, etc.) |

**Article 9 – Politique de lutte contre harcèlement**

Make A Rainbow promeut un environnement sûr, respectueux et inclusif. Il est de la responsabilité de tous, élèves, parents, personnel du Wednesday Club, d’y concourir. Make A Rainbow s’engage à veiller au bien-être et à la dignité de tous les élèves et de l’équipe.

Délit de harcèlement scolaire **Le Gouvernement français définit le harcèlement scolaire comme suit :**

**En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.**

* Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d’une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.
* Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.
* Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

***Selon l’article L. 111-6 du code de l’éducation :***

*Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal."*

*Depuis 2022, le harcèlement scolaire est constitutif d’un délit.*

* 1. **Signalement**

Les élèves sont encouragés à signaler tout incident de harcèlement à un adulte de confiance au sein de l’équipe.

Les parents sont encouragés à faire part de leurs préoccupations directement à l'administration de l’établissement.

* 1. Enquête et mesures de traitement immédiat de la situation

Tous les incidents de harcèlement signalés feront l'objet d'une enquête approfondie de la part de l'administration de l'établissement.

Des mesures appropriées seront prises pour traiter et résoudre chaque cas signalé, ce qui peut inclure des réunions, des mesures disciplinaires et un accompagnement.

Make A Rainbow préservera la confidentialité tout au long de l'enquête dans le strict respect des règles légales en vigueur.

9.3 Mesures disciplinaires

Les mesures disciplinaires pourront être, notamment :

1. Mettre en œuvre une approche holistique de discipline pour enseigner à l'individu qui se livre à du harcèlement concernant ses erreurs et soutenir son développement personnel.

2. Sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu’à l’exclusion et/ou un signalement de la situation au procureur de la République.

9.4 Prévention et éducation

Make A Rainbow s'engage à prévenir le harcèlement à travers des programmes éducatifs, des campagnes de sensibilisation et des formations régulières du personnel.

Make A Rainbow encourage un dialogue ouvert sur le harcèlement, en mettant l'accent sur la gentillesse, l'empathie et le respect. Le programme du Wednesday Club comprend des leçons et des activités qui favorisent une culture scolaire positive, en promouvant l'inclusion et en enseignant des techniques de résolution des conflits.

9.5 Mise en place d’actions spécifiques auprès des victimes et suivi dans le temps de la situation

Les victimes de harcèlement recevront un soutien, y compris des conseils et une orientation, pour les aider à faire face à l'impact émotionnel et psychologique de celui-ci.

9.6 Politique de non-représailles

Make A Rainbow applique une politique stricte de "non-représailles", garantissant que les personnes qui signalent du harcèlement ou en sont témoins soient protégées contre toute forme de représailles.

9.7 Participation des parents

Les parents sont fortement encouragés à participer activement à la prévention et à la résolution des cas de harcèlement. Make A Rainbow s’engage à avoir une communication ouverte avec les parents et les impliquer dans les stratégies visant à traiter et à prévenir ce type de situation.

9.8 Examen et révision

Cette politique concernant le harcèlement sera régulièrement revue et révisée pour s'adapter à l'évolution des besoins et des défis de la communauté scolaire.

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Respecter les autres enfants et les adultes * Ne participer à aucune forme de violence (intimidation, moqueries, brimades) * Ne jamais chercher à humilier un camarade * Parler et agir correctement avec les camarades et les adultes. * Faire appel à un adulte en cas de problème * Donner l’alerte auprès d’un adulte sur une situation injuste ou mettant un élève en difficulté * Inclure tous les élèves durant les jeux, activités, etc. * Respecter le travail des autres enfants et des adultes | **Les parents s’engagent à** :   * Ne jamais encourager la violence sous aucune forme * Respecter les sanctions et faire confiance à l’équipe éducative * Echanger de façon constructive, respectueuse envers l’ensemble de communauté (les autres parents, les élèves et l’équipe éducative) * Prévenir l’équipe éducative si son enfant se sent en difficulté * Se positionner comme partenaire du Wednesday Club pour le bien-être de l’enfant * Se montrer disponible pour échanger avec l’équipe éducative (rendez-vous, échange téléphonique, mail, etc.) |

**Article 10 – Alimentation (lunch-box, activité cuisine, allergies)**

La santé et la sécurité des élèves font partie des préoccupations de Make A Rainbow. Aussi, l’établissement suit des protocoles stricts en matière de santé et de sécurité afin de garantir que tous les aliments soient manipulés conformément à la règlementation applicable.

Ainsi, Les familles doivent préparer chaque mercredi des repas dans un récipient adapté correctement fermé et fournir des couverts appropriés ainsi que des serviettes et une bouteille d’eau.

L’école n’est pas responsable de la nourriture apportée de la maison (lunch-box) pour cette raison et pour des raisons de sécurité l’école ne peut réchauffer les déjeuners des lunch-box des enfants. Si la famille souhaite que son enfant mange de la nourriture chaude, celle-ci doit être chauffée et placée dans un thermos isolant qui garde la nourriture au chaud jusqu’à l’heure du déjeuner.

Au cours de l’année les enfants peuvent participer à des cours de cuisine avec les enseignants ou avec des intervenants extérieurs. Ces activités font partie intégrante du projet éducatif de notre établissement.

Enfin, les familles doivent impérativement prévenir l’équipe éducative en cas d’allergies ou restrictions alimentaires dès l’inscription de l’enfant. En raison d’allergies fréquentes aux fruits à coques / arachides (noix, noisettes, cacahuète, pistache, etc.), ceux-ci sont interdits au sein de l’école dans d’éventuel snacks, gâteau anniversaire, lunch box, goûter, etc.).

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants s’engagent à :**   * Manger son propre repas * Respecter les consignes données par les adultes du Wednesday Club * S'asseoir et manger correctement * Éviter le gaspillage * Lever la main, si besoin d'aide, et éviter de parler fort ou de crier * Être vigilant en cas d’allergies ou des restrictions alimentaires * Utiliser une gourde | **Les parents s’engagent à** :   * Veiller à ce que l’enfant dispose d’un déjeuner équilibré le mercredi. * Veiller à mettre la nourriture dans un récipient correctement fermé avec des couverts appropriés, des serviettes et une bouteille d’eau chaque mercredi. * Prévenir l’équipe éducative de toutes allergies, restrictions alimentaires. * Veiller à réchauffer le plat de son enfant et placer les aliments dans un thermos isolant qui garde la nourriture au chaud jusqu’à l’heure du déjeuner * Autoriser leur enfant à participer à des cours de cuisine, ce qui implique de toucher ou de manger des ingrédients/aliments et d’effectuer des tâches culinaires simples. * Autoriser l’école à faire gouter des plats faits maison. * Veiller à ne pas mettre de fruits à coques / arachides dans les snacks, lunch box des enfants. |

***L’équipe éducative vous remercie d’avoir pris connaissance ce document et espère sincèrement que cela permettra de vivre en harmonie dans un climat sécurisant de travail, de sérieux, de respect mutuel et de coopération durant cette année scolaire.***

Je soussigné(e) Mme / M \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur de l’école pour l’année scolaire 2024-2025, avec mon enfant :

Nom de l’enfant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Prénom de l’enfant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

A (lieu): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Signatures obligatoires des deux parents** titulaires de l’autorité parentale **ou** du tuteur légal, précédée (s) de la mention « *lu et approuvé* » :

Parent : Parent : Le tuteur légal :

1. Qu’il s’agisse de d’autres enfants qui utiliseraient la photo de votre enfant sur internet, ou d’un autre parent d’élève qui utiliserait et/ou diffuserait l’image de votre enfant sur internet, sans accord préalable de votre enfant (si majeur) ou du représentant légal (si mineur). [↑](#footnote-ref-2)
2. L’établissement est uniquement autorisé à appliquer de la glace et de l’eau savonneuse en cas de blessure [↑](#footnote-ref-3)